

Évaluation des retombées économiques du projet minier du Lac à Paul

Rapport d'analyse présenté à
Arianne Phosphate

Le 14 janvier 2014

Raymond Chabot Grant Thornton & Cie
Société en nom collectif
Édifice 255 Racine
255, rue Racine Est
Bureau 800
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2

Téléphone : 418 549-4142
Télécopieur : 418 549-3961
www.rcgt.com

Éric Dufour
Associé
T 418 549-4142
C dufour.eric@rcgt.com

Jean-Philippe Brosseau
Directeur - Économiste
T 418 647-5413
C brosseau.jean-philippe@rcgt.com



Table des matières

	1	Faits saillants	p. 1
	2	Contexte et objectifs du mandat	p. 4
	3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 9
	4	Retombées économiques des activités de construction	p. 15
	5	Retombées économiques des activités d'exploitation	p. 22
	6	Retombées économiques liées à la restauration du site	p. 29
	7	Retombées économiques totales du projet	p. 31

Contexte et résultats de l'analyse du projet d'Arianne Phosphate

- Arianne Phosphate élabore présentement le projet minier du Lac à Paul, au Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Des dépenses importantes sont prévues sur la durée de vie du projet :
 - Construction et maintien des actifs de la mine : 1 679,4 M\$,
 - Exploitation minière : 7 446,4 M\$,
 - Restauration du site minier : 47,0 M\$;
- Le projet du Lac à Paul représentera le plus important investissement réalisé dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au cours des 10 dernières années;
- Plusieurs emplois seront créés directement et indirectement durant la construction et l'exploitation de la mine, notamment :
 - 475 emplois créés directement sur le site minier pour la construction des installations,
 - 375 emplois créés directement par Arianne Phosphate pour les activités minières après la mise en service,
 - Une centaine d'emplois créés pour le transport du minerai,
 - Plusieurs centaines d'emplois créés indirectement chez les fournisseurs de biens et services durant la construction et l'exploitation de la mine.

Contexte et résultats de l'analyse du projet d'Arianne Phosphate (suite)

Catégorie	Construction	Exploitation	Restauration	Total
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	789 873	11 748 859	34 657	12 573 389
Salaires et traitements avant impôt	478 695	2 234 394	15 678	2 728 768
Autres revenus avant impôt	311 178	9 514 465	18 979	9 844 621
Main-d'œuvre (en années-personnes)	8 199	38 240	332	46 770
Revenus du gouvernement du Québec (en milliers de dollars)				
Impôt sur les salaires et les traitements	51 933	242 571	1 501	296 005
Taxes de vente et taxes spécifiques	6 240	161 516	270	168 027
Revenus du gouvernement fédéral (en milliers de dollars)				
Impôt sur les salaires et les traitements	34 957	168 854	880	204 691
Taxes de vente et droits d'accise	1 950	54 832	213	56 996
Parafiscalité (en milliers de dollars)				
Québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	79 304	344 453	3 106	426 862
Fédérale (assurance emploi)	12 998	56 291	514	69 804

Les données ont été arrondies aux fins de présentation.

Des retombées économiques totales de plus de 12 G\$ sont prévues pour l'ensemble du Québec, ainsi qu'une moyenne de 1 670 emplois soutenus durant la durée de vie du projet.

De plus, des recettes globales de près de 4 G\$ sont prévues pour les gouvernements.

Table des matières

1	Faits saillants	p. 1
 2	Contexte et objectifs du mandat	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 9
4	Retombées économiques des activités de construction	p. 15
5	Retombées économiques des activités d'exploitation	p. 22
6	Retombées économiques liées à la restauration du site	p. 29
7	Retombées économiques totales du projet	p. 31

Contexte de l'analyse

- Arianne Phosphate élabore actuellement le projet minier du Lac à Paul, au Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Ce projet est situé à 200 km au nord de la ville de Saguenay, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Québec. La propriété couvre une superficie de plus de 250 km²;
- La société désire évaluer les impacts des activités de construction, d'exploitation et de restauration de la nouvelle mine sur l'économie régionale, ainsi que sur l'économie de l'ensemble du Québec. Cette information lui permettra de mieux orienter ses actions et d'appuyer ses démarches auprès des intervenants socioéconomiques;
- La durée de vie prévue de la mine de phosphate est présentement estimée à 26 années;
- Le début des travaux de construction est prévu en 2014, alors que la période d'exploitation est prévue de 2018 à 2043.

Arianne Phosphate élabore un projet d'extraction de phosphate au nord de la ville de Saguenay et désire connaître les retombées économiques liées aux activités de construction, d'exploitation et de restauration.

Objectifs du mandat

- Arianne Phosphate a confié à Raymond Chabot Grant Thornton le mandat de procéder à l'analyse de l'impact économique lié aux phases de construction, d'exploitation et de restauration du projet minier du Lac à Paul;
- Les objectifs spécifiques du mandat sont de:
 - Documenter l'ensemble des dépenses liées à la construction, à l'exploitation et à la restauration du projet minier;
 - Calculer les retombées économiques directes, indirectes et induites, en matière de valeur ajoutée sur le produit intérieur brut (PIB), d'emplois créés et d'apport fiscal pour les gouvernements du Québec et du Canada, découlant des dépenses effectuées dans le cadre du projet pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et pour l'ensemble du Québec.

L'objectif ultime du mandat est de déterminer les retombées économiques directes, indirectes et induites du projet pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et pour l'ensemble du Québec.

Méthodologie – Approche générale

- La réalisation du mandat a suivi les étapes suivantes :

Collecte des données relatives aux dépenses de construction, d'exploitation et de restauration du projet minier du Lac à Paul

Modélisation des dépenses d'Arianne Phosphate dans le cadre du projet du Lac à Paul

Simulation des retombées économiques (directes et indirectes) avec le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Analyse et présentation des résultats

- La collecte de données a été effectuée pour les étapes de la construction, de l'exploitation et de la restauration du projet minier, sur la base de l'*Étude de faisabilité du projet du Lac à Paul*, publiée le 25 octobre 2013;
- L'ensemble des données a été colligé dans des matrices en matière de dépenses d'exploitation et d'investissements.

Méthodologie – Effets directs, indirects et induits

- Les effets directs et indirects des dépenses effectuées dans le cadre du projet du Lac à Paul au Québec ont été évalués par l'entremise du modèle intersectoriel de l'ISQ. Cet outil d'analyse économique constitue une référence pour l'évaluation des retombées économiques sur le territoire québécois. Ce modèle est basé sur les tableaux entrées-sorties qui cartographient les échanges de biens et services entre les agents économiques québécois. L'outil conçu par l'ISQ permet ainsi d'évaluer l'impact d'une dépense dans un secteur d'activité économique spécifique sur l'ensemble des autres secteurs d'activité économique québécois. Les effets induits ont été calculés sur la base des salaires directs et indirects évalués par l'ISQ;
- L'analyse des résultats a été effectuée sur la base de données générées par le modèle de l'ISQ.

Les **effets directs** représentent les activités économiques initiales et immédiates (les emplois et les revenus) qui sont générées par les activités d'une entreprise ou par un projet. Les répercussions directes coïncident avec la première série de dépenses dans l'économie.

Les **effets indirects** représentent les variations dans la production, l'emploi et le revenu survenant dans d'autres entreprises et industries de la collectivité qui fournissent des intrants au secteur visé par les activités d'une entreprise ou par un projet.

Les **effets induits** sont les effets entraînés par les dépenses des ménages dans l'économie locale à la suite des effets directs et indirects d'une activité économique.

Table des matières



1	Faits saillants	p. 1
2	Contexte et objectifs du mandat	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 9
4	Retombées économiques des activités de construction	p. 15
5	Retombées économiques des activités d'exploitation	p. 22
6	Retombées économiques liées à la restauration du site	p. 29
7	Retombées économiques totales du projet	p. 31

Projet du Lac à Paul : un projet d'envergure situé au nord du Saguenay–Lac-Saint-Jean

- Le projet du Lac à Paul est situé à environ 200 km au nord de la ville de Saguenay, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Québec. La propriété est constituée de plus de 498 *claims* désignés sur carte. Elle couvre une superficie de plus de 250 km².
- Le projet est situé à proximité de la route, du réseau ferroviaire, d'un port maritime en eau profonde et de deux centrales hydroélectriques. Ce sont des éléments importants permettant d'obtenir de faibles coûts de transport et d'exploitation.



Source : Arianne Phosphate

Dépenses d'importance prévues pour la construction et l'exploitation du projet, ainsi que pour la restauration du site minier

- Les investissements et les dépenses d'exploitation effectués au Québec dépasseront 9,2 G\$ sur la durée de vie totale du projet :



- Investissements initiaux sur le site de la mine – 1 031,6 M\$,
- Investissements initiaux pour le système de transport du concentré – 243,8 M\$,
- Investissements pour le maintien des actifs sur la durée de vie de la mine – 404,0 M\$.

- Exploitation minière – 2 172,6 M\$,
- Traitement du minerai – 3 824,4 M\$
- Frais généraux et administratifs – 339,4 M\$,
- Transport – 1 110,0 M\$.

- Fermeture et réhabilitation du site minier – 47,0 M\$.

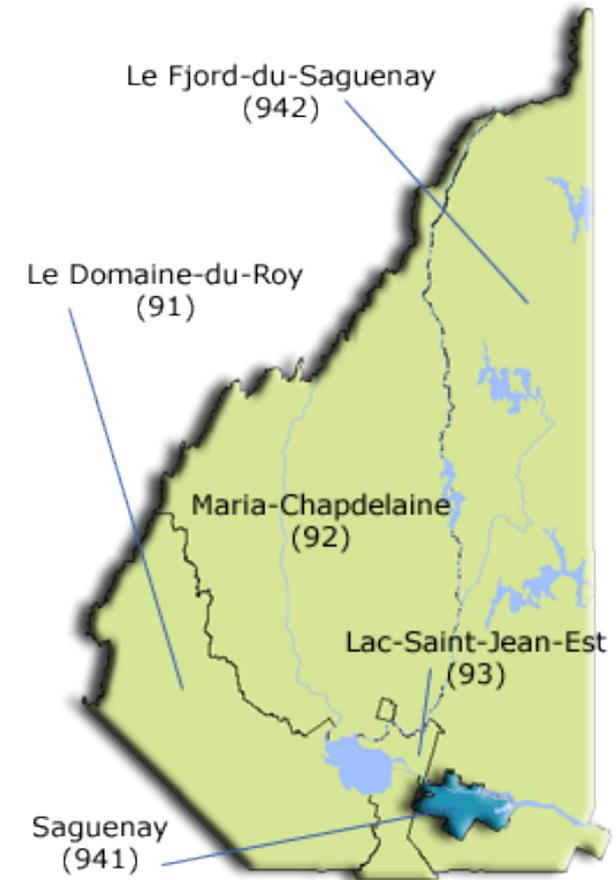
Source : Ariane Phosphate

Les montants sont en dollars canadiens.

Portrait économique régional – Occupation du territoire et démographie

- La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean représente 3,39 % de la population totale du Québec en 2012, soit 273 009 habitants;
- Le territoire a une densité de population de 3 habitants/km² répartis sur 95 892 km²;
- La Ville/MRC de Saguenay représente environ 50 % de la population totale de la région;
- Entre 2006 et 2011, la population régionale a décru de 0,2 %, alors que le reste du Québec a enregistré une croissance de 4,6 %. Les perspectives démographiques laissent entrevoir la poursuite de la décroissance au cours de la prochaine décennie.

Source : ministère des Finances et de l'Économie,
Saguenay–Lac-Saint-Jean, Portrait régional, automne
2013



Source : ISQ

Portrait économique régional – Principaux indicateurs économiques

- La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean affiche un taux de chômage plus élevé que dans l'ensemble du Québec, mais a connu une croissance du PIB et du revenu par habitant plus rapide que l'ensemble du Québec au cours des dernières années.

	Saguenay–Lac-Saint-Jean					Ensemble du Québec 2013 ¹
	2009	2010	2011	2012	2013	
PIB nominal	8 681	9 491	9 905	10 133	10 437	335 718
Variation annuelle en pourcentage	(7,0)	9,3	4,4	2,3	3,0	3,6
PIB nominal par habitant	31 876	34 859	36 221	37 128	38 319	41 380
Variation annuelle en pourcentage	3,3	2,8	3,0	3,3	3,5	2,9
Revenu annuel par habitant	22 566	23 198	23 887	24 675	25 539	26 807
Variation annuelle en pourcentage	3,3	2,8	3,0	3,3	3,5	2,5
Emploi (en milliers)	122	121	121	126	127	4 026
Variation annuelle en pourcentage	(2,1)	(0,7)	0,2	4,2	0,8	1,1
Taux de chômage	10,0	8,1	8,3	8,1	7,6	7,2
Investissements totaux (en milliers de dollars)	1 749 688	2 048 218	2 775 640	2 498 113	nd	70 782 300
Variation annuelle en %	(7,7)	17,1	35,5	(10,0)	nd	5,6

Note 1 : les investissements totaux pour l'ensemble du Québec sont pour l'année 2012.

Source : Desjardins, Études économiques, Études régionales, volume 8, région 02, mars 2013

Projet du Lac à Paul : distinction avantageuse par rapport aux projets d'investissement en cours dans la région

- Plusieurs projets d'investissement sont en cours ou ont été achevés au cours des dernières années dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le projet du Lac à Paul constituerait le projet le plus important en matière d'investissements initiaux depuis une décennie.

Projet	Propriétaire	Emplacement	Valeur des investissements initiaux	Années de construction	Statut
Projet minier du Lac à Paul	Arianne Phosphate	Lac à Paul	1 276 M\$	2014 à 2017	À venir
Parc éolien de Rivière-du-Moulin	EDF Énergies Nouvelles	MRC Fjord du Saguenay/Charlevoix	800 M\$	2013 à 2015	En cours
Prolongement de la route 167 vers les Monts Otish	Ministère des Transports et Stornoway	Chibougamau - Monts Otish	472 M\$	2012 à 2014	En cours
Construction d'un centre de détention	Société immobilière du Québec	Roberval	115 M\$	2012 à 2014	En cours
Autoroute 70, tronçon Chicoutimi-Ligne Bagot	Ministère des Transports	Chicoutimi-La Baie	50 M\$	2011 à 2014	En cours
Aluminerie Arvida, centre technologique AP60	Rio Tinto Alcan	Saguenay	1 208 M\$	2008 à 2013	Achevé
Construction d'une turbine	Hydro-Québec	Shipshaw	228 M\$	2008 à 2012	Achevé
Agrandissement et modernisation de la Mine Niobec	Gestion Iamgold	Mine Niobec	88 M\$	2007 à 2012	Achevé
Aluminerie et usine d'anodes, usine pilote AP50	Rio Tinto Alcan	Saguenay	650 M\$	2008 à 2009	Achevé
Modernisation de la base militaire	Défense nationale du Canada	Bagotville	70 M\$	2007 à 2010	Achevé
Centrale électrique – complexe Péribonka IV	Hydro-Québec	Péribonka	1 200 M\$	2003 à 2009	Achevé

Source : Commission de la construction du Québec

Table des matières

1	Faits saillants	p. 1
2	Contexte et objectifs du mandat	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 9
 4	Retombées économiques des activités de construction	p. 15
5	Retombées économiques des activités d'exploitation	p. 22
6	Retombées économiques liées à la restauration du site	p. 29
7	Retombées économiques totales du projet	p. 31

Budget de construction et de maintien des actifs de près de 1,7 G\$

- Cette section évalue les retombées économiques associées aux travaux de construction de la mine ainsi qu'aux dépenses de capital effectuées tout au long du projet pour le maintien des actifs;
- Les principaux postes de dépenses considérés sont les suivants :
 - Les investissements initiaux sur le site de la mine, notamment les coûts d'aménagement du site, de construction de l'usine de traitement du minerai, des lignes électriques et des infrastructures de traitement des eaux, ainsi que les coûts IACG (ingénierie et conception, approvisionnement, construction et gestion de projets),
 - Les investissements pour la construction des infrastructures de transport, notamment pour l'aménagement de la route menant au site minier ainsi que les installations portuaires à Saint-Fulgence,
 - Les coûts de maintien des actifs sur la durée de vie de la mine.

Cela représente d investissements de 1 031,6 M\$ sur le site de la mine, de 243,8 M\$ en infrastructures de transport et de 404,0 M\$ en maintien d'actifs sur la durée de la mine.

Investissements de 1 031,6 M\$ sur le site de la mine

Élément	M\$ CA
Usine de traitement	494,3
Projet, général	113,9
Site de la mine, général	68,6
Développement de la mine	44,6
Mine à ciel ouvert	31,1
Construction, installations et services temporaires	24,3
Construction, soutien/équipements/consommables	60,6
Services IACG	64,8
Contingences	77,6
Coûts du propriétaire	51,9
Total – investissements sur le site de la mine	1 031,6

Basé sur une capacité de traitement de 55 000 tonnes par jour.

Investissements de 243,8 M\$ en infrastructures de transport et de 404,0 M\$ en maintien d'actifs sur la durée de la mine

Éléments	M\$ CA
Infrastructures et installations hors du site	176,3
Construction, installations et services temporaires	8,1
Construction, soutien/équipement/consommables	3,5
Services IACG	21,9
Contingences	19,0
Coûts du propriétaire	15,0
Total – Investissements dans les infrastructures de transport	243,8

Éléments	M\$ CA
Investissements pour le maintien des actifs sur la durée de vie de la mine	404,0

Valeur ajoutée de 790 M\$ au Québec et 8 199 emplois (années-personnes) créés ou soutenus

- Les retombées économiques totales liées aux travaux de construction et de maintien des actifs pour le Québec sont estimées à 790 M\$, dont 127 M\$ en effets directs;
- Les salaires représenteraient environ 61 % de cette valeur ajoutée;
- Les travaux de construction permettraient la création ou le maintien de 8 199 emplois (en années-personnes) dans l'ensemble du Québec. Pendant les travaux de construction, une moyenne de 460 employés sera présente directement sur le site pour l'érection des infrastructures minières.

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effet total
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	127 031	662 842	789 873
Salaires et traitements avant impôts (en milliers de dollars)	127 031	351 665	478 695
Autres revenus avant impôts (en milliers de dollars)	–	311 178	311 178
Main-d'œuvre (en années-personnes)	996	7 203	8 199

Source : estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

Recettes pour les deux paliers gouvernementaux de plus de 94 M\$ et revenus de parafiscalité de plus de 93 M\$

- Les retombées fiscales découlant des travaux de construction pour le gouvernement du Québec atteindront plus de 58 M\$, alors que les revenus de parafiscalité s'élèveront à près de 80 M\$;
- Les retombées fiscales pour le gouvernement fédéral atteindront près de 36 M\$, alors que les revenus de parafiscalité s'élèveront à près de 13 M\$.

Catégories (en milliers de dollars)	Effets directs	Effets indirects	Effet total
Impact pour le gouvernement du Québec			
Impôt sur les salaires et traitements	18 401	33 532	51 933
Taxes de vente	-	1 613	1 613
Taxes spécifiques	-	4 627	4 627
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	17 674	61 629	79 304
Impact pour le gouvernement fédéral			
Impôt sur les salaires et traitements	14 846	20 111	34 957
Taxes de vente	-	391	391
Taxes et droits d'accise	-	1 559	1 559
Parafiscalité (assurance emploi)	1 808	11 190	12 998

Source : Estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

Retombées économiques importantes pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean durant la phase de construction

- La construction de la mine générera des retombées d'importance pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
 - Près de 2 250 emplois par année durant la construction,
 - Des revenus d'emplois de plus de 300 M\$;
- L'estimation tient compte de la capacité des industries du Saguenay–Lac-Saint-Jean à s'approprier leur part des retombées économiques dans l'ensemble du Québec;
- Les retombées économiques régionales issues des dépenses de construction sont composées principalement des éléments suivants :
 - Les salaires versés aux employés de la région travaillant sur le chantier de construction,
 - L'achat de biens et services nécessaires à la construction de la mine auprès des fournisseurs régionaux,
 - Les revenus des autres commerces situés dans la région.

Catégorie	Impact régional	% de l'ensemble du Québec
Main-d'œuvre (années-personnes)	4 945	60 %
Salaires et traitements avant impôts (k\$)	309 476	65 %
Valeur ajoutée aux prix de base (k\$)	449 084	57 %

Source : estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013, et hypothèses quant aux capacités régionales de bénéficier des activités économiques générées par les travaux de construction

Table des matières

1	Faits saillants	p. 1
2	Contexte et objectifs du mandat	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 9
4	Retombées économiques des activités de construction	p. 15
 5	Retombées économiques des activités d'exploitation	p. 22
6	Retombées économiques liées à la restauration du site	p. 29
7	Retombées économiques totales du projet	p. 31

Dépenses d'exploitation de plusieurs milliards de dollars sur la durée de vie de la mine

- Cette section évalue les retombées économiques associées aux activités d'exploitation de la mine et de ses installations de transport;
- Les principaux postes de dépenses considérés sont les suivants :
 - Les coûts d'exploitation minière,
 - Les coûts d'exploitation de l'usine de traitement,
 - Les frais généraux et administratifs liés à l'exploitation,
 - Les coûts de transport du concentré vers les installations portuaires de Saint-Fulgence;
- Arianne Phosphate créera 375 emplois pour les activités quotidiennes de la société minière. De plus, une centaine d'emplois seront créés chez des sous-traitants régionaux pour les activités de transport du minerai du site minier vers les installations portuaires de Saint-Fulgence, soit environ 90 emplois pour les activités de camionnage et une dizaine d'emplois liés aux activités portuaires.

L'exploitation de la mine d'Arianne Phosphate générera des dépenses d'exploitation de plusieurs milliards de dollars et permettra la création de 375 emplois directs permanents sur la durée de vie de la mine.

Dépenses d'exploitation de 7,4 G\$ sur la durée de vie de la mine

Élément	M\$ CA
Extraction minière	2 172
Consommables : carburant, pièces, explosifs, produits chimiques, etc.	1 938
Transport de la mine au port	1 110
Énergie électrique	1 063
Main d'œuvre (excluant la main-d'œuvre d'exploitation minière)	514
Administration et frais généraux	339
Entretien et équipement	309
Total – dépenses d'exploitation	7 446

Basé sur une capacité de traitement de 55 000 tonnes par jour.

Valeur ajoutée de près de 12 G\$ pour le Québec et plus de 1 470 emplois créés sur une base annuelle

- Les retombées économiques totales (effets directs et indirects) liées à l'exploitation minière pour le Québec sont estimées à plus de 11,7 G\$, dont 8,8 G\$ en effets directs :
 - Les salaires représenteraient environ 20 % de la valeur ajoutée,
 - Les revenus nets avant impôt tirés de l'exploitation représenteraient environ 80 % de la valeur ajoutée;
- Les activités liées à l'exploitation de la mine permettront la création ou le maintien de 38 240 emplois en années-personnes dans l'ensemble du Québec, soit l'équivalent de 1 470 emplois sur une base annuelle, durant les 26 années d'exploitation de la mine. Ces emplois créés incluent les 375 emplois créés directement par Arianne Phosphate pour les activités de la société et la centaine d'emplois nécessaires aux activités de transport du minerai.

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effet total
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	8 780 889	2 967 969	11 748 859
Salaires et traitements avant impôts (en milliers de dollars)	1 032 506	1 201 888	2 234 394
Autres revenus avant impôt (en milliers de dollars)	7 748 383	1 766 082	9 514 465
Main-d'œuvre (en années-personnes)	9 750	28 490	38 240

Source : estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

Recettes gouvernementales provenant des impôts des travailleurs de plus de 628 M\$ durant la phase d'exploitation

- Les retombées fiscales pour le gouvernement du Québec provenant de l'impôt sur le revenu des travailleurs et des taxes découlant des activités durant les 26 années d'exploitation minière atteindront plus de 404 M\$, alors que les revenus de parafiscalité s'élèveront à près de 345 M\$;
- Les retombées fiscales pour le gouvernement fédéral atteindront près de 224 M\$, alors que les revenus de parafiscalité s'élèveront à plus de 57 M\$.

Catégorie (en milliers de dollars)	Effets directs	Effets indirects	Effet total
Impact pour le gouvernement du Québec			
Impôt sur les salaires et traitements	135 882	106 689	242 571
Taxes de vente	-	43 925	43 925
Taxes spécifiques	-	117 591	117 591
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	141 356	203 097	344 453
Impact pour le gouvernement fédéral			
Impôt sur les salaires et traitements	106 028	62 826	168 854
Taxes de vente	-	2 501	2 501
Taxes et droits d'accise	-	52 331	52 331
Parafiscalité (assurance emploi)	17 702	38 590	56 291

Source : estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

Recettes globales pour les deux ordres de gouvernement de près de 4 G\$ sur la durée de vie du projet

- Les retombées fiscales globales provenant des activités minières pour le gouvernement du Québec atteindront plus de 2,6 G\$, dont 1,1 G\$ en impôt minier et près de 800 M\$ en impôt des sociétés;
- Les retombées fiscales globales pour le gouvernement fédéral atteindront près de 1,3 G\$, dont près de 1 G\$ en impôt des sociétés.

Type de revenus gouvernementaux (en milliers de dollars)	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral
Impôt minier	1 109 417	-
Impôt des sociétés	791 652	997 880
<i>Sous-total – impôt minier et impôt des sociétés</i>	<i>1 901 069</i>	<i>997 880</i>
Impôt sur les salaires et traitements	242 571	168 854
Taxes de vente et taxes spécifiques	161 516	54 832
<i>Sous-total – impôts miniers et impôt des sociétés, impôt sur salaires et traitement et taxes</i>	<i>2 305 156</i>	<i>1 221 566</i>
Parafiscalité	344 453	56 291
Total	2 649 609	1 277 858

Hypothèses des taux d'impôt des sociétés :

- Taux d'impôt minier pour le Québec de 16 %;
- Taux d'impôt des sociétés pour le Québec de 11,9 %;
- Taux d'impôt des sociétés pour le Canada de 15,0 %.

Sources : estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013, et étude de faisabilité du projet Lac à Paul Arianne Phosphate, octobre 2013

Retombées économiques importantes pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean durant la phase d’exploitation

- Les activités d’exploitation de la mine généreront des retombées économiques d’importance pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean :
 - Plus de 1 000 emplois par année durant les années d’exploitation de la mine,
 - Des revenus d’emploi de près de 1,6 G\$ sur la durée de vie de la mine;
- L’estimation tient compte de la capacité des industries du Saguenay–Lac-Saint-Jean à s’approprier leur part des retombées économiques dans l’ensemble du Québec;
- Les retombées économiques régionales issues des dépenses durant la phase d’exploitation sont composées principalement des éléments suivants :
 - Les salaires versés aux employés de la région travaillant aux activités quotidiennes d’Arianne Phosphate,
 - L’achat de biens et services nécessaires à l’exploitation de la mine auprès des fournisseurs régionaux,
 - Les revenus des autres commerces situés dans la région.

Catégorie	Impact régional	Pourcentage de l’ensemble du Québec
Main-d’œuvre (en années-personnes)	26 848	70
Salaires et traitements avant impôt (en milliers de dollars)	1 585 763	75
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	2 104 199	19

Source : estimations à partir de simulations de l’ISQ, décembre 2013, et hypothèses quant aux capacités régionales d’absorber les activités économiques générées par les activités d’exploitation

Table des matières

1	Faits saillants	p. 1
2	Contexte et objectifs du mandat	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 9
4	Retombées économiques des activités de construction	p. 15
5	Retombées économiques des activités d'exploitation	p. 22
 6	Retombées économiques liées à la restauration du site	p. 29
7	Retombées économiques totales du projet	p. 31

Dépenses de 47 M\$ prévues pour la restauration du site minier à la suite de la fin de l'exploitation

- Les retombées économiques totales (effets directs et indirects) pour le Québec liées à la restauration du site minier sont estimées à 35 M\$:
 - Les salaires représenteraient plus de 60 % de la valeur ajoutée;
- Les activités liées à la restauration du site minier permettront la création ou le maintien de 332 emplois en années-personnes dans l'ensemble du Québec;
- La majorité des retombées économiques associées à la restauration du site minier sera observée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, considérant la disponibilité régionale d'employés dans le domaine de la construction :
 - Près de 300 emplois (en années-personnes) soutenus à l'échelle régionale durant la phase de restauration,
 - Des revenus d'emploi de plus de 14 M\$ pour les employés régionaux actifs dans la restauration du site.

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effet total
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	24 847	9 810	34 657
Salaires et traitements avant impôts (en milliers de dollars)	10 490	5 188	15 678
Autres revenus avant impôt (en milliers de dollars)	14 357	4 622	18 979
Main-d'œuvre (en années-personnes)	220	112	332

Source : estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

Table des matières

1	Faits saillants	p. 1
2	Contexte et objectifs du mandat	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 9
4	Retombées économiques des activités de construction	p. 15
5	Retombées économiques des activités d'exploitation	p. 22
6	Retombées économiques liées à la restauration du site	p. 29
 7	Retombées économiques totales du projet	p. 31

Retombées économiques totales du projet

- Les retombées économiques totales du projet dans l'ensemble du Québec s'élèveront à 12,6 G\$ sur la durée de vie totale du projet (construction, exploitation et restauration), soit un impact moyen annuel de près de 450 M\$;
- Sur une base annuelle, environ 1 670 emplois seront soutenus directement ou indirectement par le projet.

Catégorie	Construction	Exploitation	Restauration	Total
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	789 873	11 748 859	34 657	12 573 389
Salaires et traitements avant impôt	478 695	2 234 394	15 678	2 728 768
Autres revenus avant impôts	311 178	9 514 465	18 979	9 844 621
Main-d'œuvre (en années-personnes)	8 199	38 240	332	46 770
Revenus du gouvernement du Québec (en milliers de dollars)				
Impôt sur les salaires et traitements	51 933	242 571	1 501	296 005
Taxes de vente et taxes spécifiques	6 240	161 516	270	168 027
Revenus du gouvernement fédéral (en milliers de dollars)				
Impôt sur les salaires et traitements	34 957	168 854	880	204 691
Taxes de vente et droits d'accise	1 950	54 832	213	56 996
Parafiscalité (en milliers de dollars)				
Québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	79 304	344 453	3 106	426 862
Fédérale (assurance emploi)	12 998	56 291	514	69 804

Retombées économiques régionales totales du projet

- Les retombées économiques totales du projet dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean s’élèveront à 2,6 G\$ sur la durée de vie totale du projet (construction, exploitation et restauration), soit un impact moyen annuel de plus de 92 M\$;
- Sur une base annuelle, environ 1 146 emplois seront soutenus directement ou indirectement par le projet. Ces revenus d’emploi totaux atteindront 1,9 G\$ sur la durée de vie du projet, soit une moyenne annuelle de plus de 68 M\$.

Catégorie	Construction	Exploitation	Restauration	Total
Main-d’œuvre (en années-personnes)	4 945	26 848	299	32 092
Salaires et traitements avant impôt (en milliers de dollars)	309 476	1 585 763	14 110	1 909 349
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	449 084	2 104 199	31 191	2 584 474

Retombées économiques induites du projet

- Les effets induits sont les effets entraînés par les dépenses de consommation dans l'économie effectuées par les individus employés directement et indirectement dans l'activité économique;
- Les retombées économiques induites du projet s'élèveront à plus de 900 M\$ et appuieront annuellement près de 400 emplois dans l'ensemble du Québec.

Catégories	Construction	Exploitation	Restauration	Total
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	173 938	724 818	12 670	911 425
Salaires et traitements avant impôt	72 425	301 800	5 275	379 500
Autres revenus avant impôt	101 514	423 017	7 394	531 925
Main-d'œuvre (en années-personnes)	2 280	9 501	166	11 947
Revenus du gouvernement du Québec (en milliers de dollars)				
Impôt sur les salaires et traitements	5 196	21 653	378	27 227
Taxes de vente et taxes spécifiques	23 756	98 992	1 730	124 478
Revenus du gouvernement fédéral (en milliers de dollars)				
Impôt sur les salaires et traitements	2 887	12 029	210	15 126
Taxes de vente et droits d'accise	10 520	43 839	766	55 125
Parafiscalité (en milliers de dollars)				
Québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	11 325	47 194	825	59 344
Fédérale (assurance emploi)	2 353	9 806	171	12 330